

TARIFS DE PRESTATION

« Objectif climat 2030 »



- Tarifs valables à partir du 1^{er} janvier 2022.
- Les prestations mentionnées ci-dessous sont susceptibles de faire l'objet d'une convention entre l'association Loiret Nature Environnement et la structure ou la collectivité requérante.
- Tarifs nets en € pour les communes non signataires et autres structures
- Remise de 30 % pour les associations fédérées à FNE

Infos : 02 38 56 90 64 / pveronneau@lne45.org

Location de l'exposition « Changement climatique – Comprendre et réagir » (5 panneaux), complétée d'un panneau « Les impacts dans le Loiret au 21^e siècle » et/ou « Gérer l'eau de pluie là où elle tombe »

Durée : 1 week-end (ou 3 jours)	90 € hors frais de transport
Durée : 1 semaine	150 € hors frais de transport
Durée : 2 semaines	200 € hors frais de transport
Durée : 3 semaines	250 € hors frais de transport
Durée : 4 semaines	300 € hors frais de transport

Gratuité pour les communes du Loiret engagées avec LNE dans l'opération.

Envoi de brochures - Outils

Brochure « **Changement climatique, s'adapter pour un avenir viable** »

[0-50 ex] : 1,50 € par brochure
[51 - 100 ex] : 1,30 € par brochure
[101-250 ex] : 0,70 € par brochure

Brochure « **Changement climatique, quels impacts sur notre santé ?** »

[0-50 ex] : 1 € par brochure
[51 et plus] : 0,70 € par brochure

Jeu de rôle « **Ma ville en 2030 : s'adapter pour un avenir viable** »

140 € par exemplaire*

Frais de port pour la France inclus.

*Sous réserve de disponibilité, nous contacter

Droits de reproduction

Outils pédagogiques	Mise à disposition de fichiers numériques	Droits d'auteur de l'illustrateur	TOTAL	1,1% *
Jeu de rôle « Ma ville en 2030 : s'adapter pour un avenir viable »	720 €	638 €	1 358 €	6,38 €
Brochures (en 10 000 exemplaires)				
« Changement climatique : s'adapter pour un avenir viable »	720 €	473 €	1 193 €	5,20 €
« Changement climatique : Quels impacts sur notre santé ? »	720 €	332 €	1 052 €	3,65 €
Exposition				
Panneau « les conséquences du changement climatique au 21 ^e siècle » (à adapter au contexte départemental)	125 €	132 €	257 €	1,45 €

*Contribution de 1,1% du montant HT de la rémunération artistique à régler en complément à L'AGESSA